

DEC 31/2016

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 18 novembre 2016

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 18 novembre 2016

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 31/2016 à l'intérieur de la section
III – Commission – du budget général pour l'exercice 2016

E 11643

Bruxelles, le 9 novembre 2016
(OR. en)

14187/16

FIN 782

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	9 novembre 2016
Destinataire:	Monsieur Peter KAZIMIR, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 31/2016 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2016

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 31/2016.

p.j.: DEC 31/2016



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 08/11/2016

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2016
SECTION III - COMMISSION TITRES: 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 31/2016

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation	CE	-856 800,00
--	----	-------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0404 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

ARTICLE - 04 04 01 FEM -- pour soutenir les travailleurs licenciés et les travailleurs indépendants en cessation d'activité en raison de la mondialisation	CE	856 800,00
--	----	------------

Introduction

Les règles applicables au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sont énoncées dans le règlement (UE) n° 1309/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation pour la période 2014-2020 et abrogeant le règlement (CE) n° 1927/2006 (le «règlement FEM»). Ce règlement s'applique aux demandes d'intervention du Fonds présentées à la Commission après le 1^{er} janvier 2014.

Le point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière fixe les dispositions budgétaires relatives au FEM.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	165 612 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	-26 030 013,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	139 581 987,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	139 581 987,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	138 725 187,00
7 Prélèvement proposé	856 800,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,52 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2016	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

En vertu du point 13 de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

04 04 01 - FEM -- pour soutenir les travailleurs licenciés et les travailleurs indépendants en cessation d'activité en raison de la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 18/10/2016

	CE
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00
2 Virements	25 650 013,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	25 650 013,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	16 328 095,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	9 321 918,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	10 178 718,00
7 Renforcement proposé	856 800,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	32 193 881,06
2 Crédits disponibles à la date du 18/10/2016	32 193 881,06
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

d) Justification détaillée du virement

Dans la proposition de décision COM(2016) 708, la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2016/004 ES/Comunidad Valenciana automotiva, présentée par les autorités espagnoles, étaient réunies.

Le montant de 856 800 EUR demandé par les autorités espagnoles contribuera aux coûts d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 250 bénéficiaires visés à la suite de licenciements survenus dans 29 entreprises opérant dans le secteur automobile de la «Comunidad Valenciana» en Espagne, afin de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

Ces licenciements sont dus à des modifications majeures de la structure du commerce international résultant de la mondialisation.

ANNEX**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND COMMISSION PROPOSALS AS OF 08/11/2016**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2016 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amounts in EUR (Commitments from Reserve)
DEC 01*	20/01/16	EGF/2015/007 BE/Hainaut-Namur Glass	1.095.544
DEC 02*	16/02/16	EGF/2015/009 SE/Volvo Trucks	1.793.710
DEC 03*	22/02/16	EGF/2016/000/TA - Technical Assistance	380.000
DEC 06*	07/04/16	EGF/2015/010 FR/MoryGlobal	5.146.800
DEC 07*	14/04/16	EGF/2015/011 GR/Supermarket Larissa	6.468.000
DEC 08*	04/05/16	EGF/2015/012 BE/Hainaut Machinery	1.824.041
DEC 21*	30/08/16	EGF/2016/001 FI/Microsoft	5.364.000
DEC 22*	05/09/16	EGF/2016/002 SE/Ericsson	3.957.918
DEC 24	28/09/16	EGF/2016/003 EE/Petroleum and Chemicals	1.131.358
DEC 31	08/11/16	EGF/2016/004 ES/Comunidad Valenciana automotive	856.800
		Total of Proposals	28.018.171
		Remainder	137.593.829

At this stage, the levels of internal assigned revenue available payment appropriations (current year and carried-over from previous year) are as follows:

Line 04 04 01: EGF – to support workers and self-employed persons whose activity has ceased as a result of the globalisation

	Amounts in EUR
Internal assigned revenue - current year	15.756.271
Internal assigned revenue - carried-over from previous year	6.543.868

Line 04 04 51: Completion of the European Globalisation Adjustment Fund (2007 to 2013)

	Amounts in EUR
Internal assigned revenue - current year	-
Internal assigned revenue - carried-over from previous year	1.101.301

* These transfers have been finally adopted by the Budgetary Authority.